

La petite ville de Brentonico en Italie a voté pour que cette femme soit rejugée par une vraie cour d'appel.

- Décapitée pour sorcellerie, elle va être rejugée 300 ans après

Décapitée, puis brûlée. Maria Bertoletti Toldini n'avait rien d'extraordinaire ou de particulier. Mais en 1715, cette Italienne de 60 ans divorcée puis remariée, sans enfants, est arrêtée, jugée coupable de crimes comme des meurtres d'enfants, le saccage de vignes, blasphème et hérésie (rien que ça). Elle a même été accusée d'avoir jeté un enfant de 5 ans dans une gamelle de fromage bouillant.

De l'histoire ancienne? Oui mais il n'empêche que son cas va à nouveau être porté devant un tribunal, rapporte le Guardian. C'est la décision du conseil de la ville de Brentonico, située dans les Alpes italiennes. Et ce procès en appel se fera devant un vrai juge dans une vraie cour d'appel qui sera au fait des lois de l'époque, assure le conseiller culturel qui a défendu sa cause, Quinto Canali.



Ce dernier a décidé d'agir après avoir vu une reconstitution théâtrale de l'affaire, mise en scène pour les touristes, qui privait la victime de toute humanité en surfant sur le folklore de la sorcellerie. Il a décidé qu'il était temps de se saisir de cette triste période pour la dépouiller de tout son folklore romantique, lié à l'imaginaire autour des sorcières. *«Qui aurait l'idée de produire un spectacle folklorique comique sur Auschwitz?»*, demande-t-il. *«Si on trouve dans notre histoire qu'un acte est allé à l'encontre de l'humanité, nous devons le savoir et dire que*

l'histoire a eu tout faux. [...] Ils ont tué une personne sur des faits qui n'existaient pas. Elle était innocente.»

Pour autant, la proposition de Quinto Canali n'a pas eu que des soutiens : pas nécessaire, trop cher, ont jugé certains, tandis que d'autres se demandaient s'il ne fallait pas utiliser cette énergie pour améliorer le sort des femmes aujourd'hui. Il a fini par remporter le vote du conseil de la ville.

Un historien qui a étudié le cas de cette femme, Carlo Andrea Postinge, n'a pas réussi à trouver qui, en premier, l'a accusée de sorcellerie. Il suspecte que, comme d'autres femmes, elle a pu être dénoncée pas des membres de sa propre famille ou des proches, à cause d'une dispute au sujet d'un héritage. Comme veuve sans enfants, elle était probablement considérée comme vulnérable et différente. Elle a été l'une des dernières femmes de cette région à être accusée de sorcellerie et tuée.

Les historiens estiment, rapporte le Guardian qu'entre 50 000 et 60 000 personnes, la plupart des femmes, ont été tuées en Europe pour sorcellerie entre la fin du XVe siècle et le début du XVIIIe.